

Ici et ailleurs

Cherche jeunes délinquants ...

Armand De Decker s'inquiète de l'augmentation «*de cette violence gratuite surtout dont une minorité, certes, mais sans cesse croissante de la jeunesse se rend coupable*». Ne disserterons pas de l'origine unique de cette violence selon Armand (nous pourrions lui citer des centaines de cas non moins inquiétants où la violence émane des adultes, des professionnels, des institutions,...), ni du caractère croissant de celle-ci (pour avancer péremptoirement cette information, c'est qu'il dispose d'informations que nombre de chercheurs, travaillant notamment sur cette question, n'ont pas).

... pour surveiller enfants victimes

Voyons une solution préconisée par notre valeureux Ministre de la Coopération au développement : il faut mieux protéger les écoles. Et si on confiait cette tâche à l'armée (la police étant par ailleurs débordée par des tâches administratives, comme chacun sait) ? Cela donnerait du travail aux jeunes délinquants que le même Ministre entend enrôler.

Loi de 65 ...

Le Moniteur du 8 mars 2007 publie deux circulaires datées de la veille (n°1/2007 et 2/2007) qui concernent la mise en œuvre des lois des 15 mai et 13 juin 2006 modifiant la législation relative à la protection de la jeunesse et gna gna gna. Elles concernent essentiellement les mesures qui entrent en vigueur le 2 avril 2007 (et pas le 1^{er} pour qu'on ne puisse pas penser qu'il s'agit d'un poisson d'avril ! Il est vrai que pour certaines des mesures, on aurait pu confondre).

... au goutte à goutte...

Il s'agit donc des mesures restauratrices (médiation, tant au niveau du tribunal que du parquet), de la concertation restauratrice en groupe, du stage parental (tant au niveau du parquet que du tribunal) et des mesures de diversion,... De la même manière, la circulaire 1/2007 précise les conditions nouvelles d'autorisation de sortie dans les IPPJ qui prévoient maintenant que l'appel du parquet est suspensif, véritable hérésie.

... ou à la pelle- mécanique

En attendant, on connaît les premiers chiffres du coût de la création du futur centre fédéral fermé de 200 places pour mineurs (les dessaisis et en voie de dessaisissement) : 26 millions d'euros pour la construction et 16 millions d'euros par an pour le fonctionnement. Il s'agit des chiffres annoncés. Gageons qu'on doive allourdir la facture en fin de compte (comme ce fut le cas pour le centre d'Everberg : de 3 millions, on est passé à plus de 9 millions d'euros). Les anciennes casernes de Florennes tiennent toujours la corde. Dire que tant de monde soutient que la protection de la jeunesse manque de moyens en Belgique !

Droit à l'intégration sociale et volontariat

Le bénéficiaire du droit à l'intégration sociale qui souhaite exercer un volontariat conformément à la loi du 3 juillet 2005 relative aux droits des volontaires, doit en informer préalablement le centre public d'action sociale. Toutefois, les indemnités de frais perçues en cette qualité ne sont pas considérées comme une rémunération et ne

peuvent donc pas être prises en compte dans le calcul du revenu d'intégration (A.R. du 15 février 2007 réglant certains aspects de la coexistence du volontariat et du droit à l'intégration sociale, M.B., 7/03/07). Le même droit n'est par reconnu pour les bénéficiaires de l'aide sociale financière régulière (bien que le montant de celle-ci, son calcul dépende d'abord et avant tout de l'état de besoin et ne fait pas ipso facto référence au barème du revenu d'intégration).

Élections...

Le 21 février 2007, la onzième réunion des États parties de la Convention des droits de l'enfant s'est tenue à New York au siège de l'ONU. À cette occasion, neuf nouveaux membres ont été élus pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1^{er} mars 2007 en remplacement de membres dont l'engagement arrivait à terme. Pour rappel, le Comité des droits de l'enfant est constitué de 18 experts indépendants spécialisés dans les droits de l'homme.

... au Comité...

Depuis cette dernière élection, le Comité est composé de 6 experts d'Afrique (3 d'Afrique du Nord, 2 de l'Afrique anglophone

de l'Est et de l'Afrique anglophone de l'Ouest); 8 d'Europe (5 d'Europe du Nord et de l'Ouest et 3 de l'Europe de l'Est); 3 d'Asie et 1 d'Amérique latine. On doit relever la sous-représentation de l'Amérique latine et souligner la parité hommes-femmes, certes dans un domaine qui reste essentiellement attribué aux femmes. La liste des membres et leur curriculum vitae peut être consultée sur : <http://www.ohchr.org/english/bodies/crc/members.htm>

... des droits...

On regrettera en particulier le départ de **Jaap Doek**, qui présida avec brio le comité, qui ne s'est plus représenté et de **Norberto Liwski**, président de la section argentine de Défense de l'enfant international, dont la candidature avait été représentée par son pays mais retirée en dernière minute pour des raisons assez déplorables de «*stratégie nationale*». Ceci expliquant d'ailleurs la sous-représentation de l'Amérique-Latine au sein de ce Comité nouvellement composé.

... de l'enfant

L'un et l'autre auront marqué de manière déterminante les travaux du Comité et auront contribué à maintenir le haute renommée de cet organe des Nations-Unies. Lors de la dernière session, le Comité a adopté des observations générales relatives à la justice des mineurs qui peuvent être considérées comme un texte de très grande qualité dont chaque État-Partie est prié maintenant d'intégrer dans son droit national. Ces observations générales, n'existant actuellement qu'en Anglais, sont disponibles sur : <http://www.ohchr.org/english/bodies/crc/docs/AdvanceVersions/GeneralComment10-02feb07.pdf>

«L'humanisation»...

À nouveau des enfants à Vottem ?! Le Forem publie sur son site deux offres d'emploi très intéressantes, avec contrat à durée indéterminée, bon salaire et à temps plein. Une offre concerne un poste d'institutrice maternelle et l'autre est un poste d'institutrice primaire. Le seul problème - mais est-ce vraiment un problème pour le commun des mortels ? - : c'est pour travailler dans le centre fermé de Vottem.

... des centres fermes...

Cela signifie donc que le ministère de l'Intérieur et l'Office des Étrangers sont bien décidés de remettre des enfants à Vottem. Le Ministre ne s'en vante certainement pas ouvertement d'autant qu'on sait qu'il a commandé une étude (comme il se doit à une boîte privée dirigée par ... un ancien directeur d'un centre fermé !) sur les alternatives à la détention. Les conclusions de cette étude n'ont pas encore été communiquées, mais gageons que le Ministre les connaît déjà puisqu'elles étaient implicites dans la commande de l'étude.

... est en route ...

L'alternative à la détention c'est donc de mettre des fleurs autour de ces prisons (comme le propose sur la couverture de son rapport la Ligue de l'enseignement - www.ligue-enseignement.be, rechercher dans études- ou mettre quelques enseignants dans un lieu absolument contraire à la transmission d'un savoir.

... méthode Dewael

En 2004, 152 mineurs d'âge ont été enfermés dans des centres pour illégaux. Ce nombre a augmenté jusqu'à 510 mineurs en 2005 et 627 durant les 10 premiers mois de l'année 2006.

Les familles déboutées du droit d'asile sont enfermées depuis plusieurs années au centre 127bis de Steenokkerzeel et depuis janvier 2006, au centre de Merksplas. En 2004, 152 mineurs (81 familles) ont été enfermés au centre 127bis, contre 510 (247 familles) en 2005 et 444 (202 familles) sur les 10 premiers mois de l'année 2006. À Merksplas, 183 mineurs (98 familles) ont été enfermés sur la même période en 2006. La durée moyenne du séjour des familles à Steenokkerzeel était de 25,5 jours en 2004, 18,65 jours en 2005 et 16,39 jours sur les 10 premiers mois de 2006. À Merksplas, le séjour moyen des familles s'élevait à 22,77 jours en 2006. (Belga)

Hiérarchie des valeurs

Un travailleur social de l'État de New-York n'a pas trouvé d'autre solution que de s'adresser à une société protectrice des animaux pour tenter d'aider un enfant victime de mauvais traitement. Tant qu'à présent, dans cet État, la négligence à l'égard des animaux est punie plus sévèrement que la négligence à l'égard des enfants.

Note officielle ...

L'Office des étrangers a mis sur son site une note explicative sur l'application de l'art. 9.3, c'est-à-dire les demandes de régularisation. Cette note vise trois situations «*humanitaires*» particulières pouvant justifier l'octroi d'une autorisation de séjour : 1) la longueur déraisonnable de la procédure d'asile; 2) une situation humanitaire grave. Sont notamment visés les auteurs d'enfants belges à l'exclusion (on aurait tendance à dire : bien-entendu) des équatoriens,...; 3) la situation médicale.

... anonyme

Il est incontestablement bon d'invoquer cette note dans les demandes ou compléments de 9.3 qu'on envoie à l'OE. Cependant, n'est-il pas particulier qu'une note non datée, non signée, sans références, sans entête figure sur un site officiel ? L'office ne cherche-t-il pas à pouvoir dire que ça ne vient pas de chez eux si cette note est invoquée ? L'utilisation de notes anonymes fait-elle partie de la gestion correcte d'une administration ?

Le coût de la copie

Les patients qui souhaitent exercer leur droit d'obtenir une copie de leur dossier, comme la loi le leur permet (loi du 22 août 2002 relative aux droits du patient), devront s'acquitter d'un montant maximal de 0,10 euro par page, 5 euros par image médicale, et 10 euros pour l'ensemble des pages sur support numérique (AR 2/02/07).

La contraception

Le Centre de planning familial de l'Université de Liège, agréé par la Région wallonne, le SIPS, vient de rééditer sa brochure sur la contraception. Elle est agréablement illustrée et conçue pour répondre à deux questions essentielles : comment faire l'amour sans que cela n'entraîne une grossesse ? Comment se protéger des maladies qui se transmettent lors des relations sexuelles ?.

Diffusion gratuite sauf frais postaux. Renseignements : CEDIF - cedif@planningfamilial.net; - 34 rue de la Tulipe - 1050 Bruxelles. Ouvert du lundi au vendredi de 9 à 12h00 et le mercredi après-midi de 14 à 17h00.